

Coopérative Scolaire de l'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE J ET H VRILLON, à ORCHAISE (41 190), 3 TER RUE HERBAULT
(041/332)

Compte : Banque Populaire 31021868703 - Denis Papin (mutualisé)

Mandataire : Marion PRONGET. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	593,00	7070 0008 Ventes d'objets	878,50
6168 1008	Assurances	11,75	7080 0008 Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	4 017,97	7410 0008 Subventions des collectivités locales (3)	1 843,00
6270 0008	Frais bancaires	23,50	7551 0008 Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 41	101,05	7551 1008 Subventions d'associations	2 111,01
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008 Participations des familles	900,00
6800 0008	Biens durables	1 413,78	7700 0008 Recettes exceptionnelles	9,00
Total des charges (A) :		6 161,05	Total des produits (B) :	
			5 741,51	
Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : -419,54				

Bilan simplifié au 31 Août 2023

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>		
Soldes des comptes au 31/08/2023				
512 01	Banque Populaire (1)	1 833,42	110 Report à nouveau au 1.09.2022 :	2 252,96
512 02	Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2022	
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2023 :	-419,54
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		1 833,42	Total du passif :	
			1 833,42	
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.				

(1) Compte bancaire 512 01 Banque Populaire :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512 01, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 1 833,42

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants

Solde indiqué dans le bilan (case 512 01) : 1 833,42
Le rapprochement bancaire est bon.

(2) Arrêté de caisse au 31 août 2023 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Montant	Nombre	Somme
Billets :	200,00 €	0	0,00
	100,00 €	0	0,00
	50,00 €	0	0,00
	20,00 €	0	0,00
	10,00 €	0	0,00
	5,00 €	0	0,00
Pièces :	2,00 €	0	0,00
	1,00 €	0	0,00
	0,50 €	0	0,00
	0,20 €	0	0,00
	0,10 €	0	0,00
	0,05 €	0	0,00
	0,02 €	0	0,00
	0,01 €	0	0,00
Solde indiqué dans le bilan (case 530) :			0,00

L'arrêté de caisse est bon.

Coopérative Scolaire de l'ÉCOLE ÉLEMENTAIRE J ET H VRILLON, à ORCHAISE (41 190), 3 TER RUE HERBAULT
(041/332)
Compte : Banque Populaire 31021868703 - Denis Papin (mutualisé)

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2023
Subvention mairie sorties scolaires	945,00	22/09/2022	sorties scolaires	0,00
subvention mairie (régularisation année 2020-2021)	998,00	02/08/2023		0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	1 843,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Ce Compte-Rendu Financier 2022 - 2023 semble correct.

Papiers à envoyer à l'OCCE 41	Validation de l'OCCE 41
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Marion PRONGET, mandataire, etc).	pas encore vérifié !
2. une copie du relevé du compte Banque Populaire 31021868703, où figure le montant : 1 833,42 € .	pas encore vérifié !
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 1 843,00 €, le(s) justificatif(s) de ce montant.	pas encore vérifié !

Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 41 :
ad41@occe.coop, en précisant bien les coordonnées de la coop. (son nom, le mandataire, le numéro du compte, etc).